



Monsieur le Maire, Michel Ruas

Mairie de Saint-Jean-du-Gard

1 rue du Maréchal de Thoiras  
30270 St Jean du Gard

Lettre ouverte à la Mairie de Saint-Jean-du-Gard,

A Alès, le 26 juin 2018,

Monsieur le Maire,

Delphine Maillard et Patrick Pasaneau, installés à la Borie, Saint-Jean-du-Gard sont deux adhérents de notre association Nature & Progrès depuis 2007. Le tribunal de grande instance d'Alès lors du jugement du 12 juin 2018, opposant les personnes précédemment citées à la commune de Saint-Jean-du-Gard, a ordonné leur expulsion du site où ils sont installés en tant qu'exploitant agricole depuis plus de 11 ans, dans un délai de deux mois.

La fédération Nature & Progrès est une association de défense de l'agriculture biologique paysanne, c'est également une marque associative de produits sains, écologiques et éthiques. Les fermes certifiées Nature & Progrès sont des structures qui font la preuve dans leur manière de produire et de travailler du maintien de la biodiversité, de la protection de l'environnement mais également de valeurs éthiques de solidarité, d'échanges de savoir et de savoir-faire. Delphine Maillard et Patrick Pasaneau sont certifiés Nature & Progrès depuis 2007 pour leur activité de maraîchage, d'apiculture et plus récemment de plantes aromatiques et médicinales. Depuis 11 ans, nous constatons leur travail d'entretien et de production sur les parcelles de La Borie dans le respect le plus profond de ce site naturel préservé et riche en biodiversité. Au cours de toutes ces années, ils ont par ailleurs accueillis de nombreuses personnes désireuses d'apprendre à cultiver la terre de manière durable et d'avoir une expérience de vie alternative : WOOFERS, personnes sans domicile fixe... ils ont su redonné leur chance à des personnes parfois exclues de la société.

La fédération Nature & Progrès est profondément attristée par le rendu du tribunal et dénonce un jugement d'une extrême sévérité. L'expulsion, dans un délai de deux mois, ne laisse pas le temps à ces agriculteurs de récolter le fruit de leur travail ni de trouver une solution alternative pour se loger et continuer de travailler. Nous faisons appel à votre clémence, Monsieur le Maire, vis-à-vis de nos adhérents Delphine Maillard et Patrick Pasaneau qui ont une famille et dont les revenus sont basés sur leur production maraîchère. Ils ont, par ailleurs, réalisé des investissements pour l'année de culture en cours (semences, engrais organiques).

Nous demandons que d'autres solutions moins sévères que l'expulsion soient étudiées avec les parties prenantes. Si aucun accord n'est trouvé, nous demandons à ce que l'expulsion ait lieu dans un délai qui laisserait à nos adhérents le temps de récolter les cultures en cours.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations les plus sincères,